Lorgues infos

lorgues.fr

BULLETIN MUNICIPAL

N° 19 | Été 2013

Environnement

INAUGURATION DE LA STEP

p. 4

Solidarité

TOURNOI DU SOURIRE DE LUCIE

p. 9

Prévention

VOISINS VIGILANTS, C'EST PARTI !

p. 15

Sommaire

Travaux 4
Initiatives 8
Rétrospective en images 10
Itinéraire des Chapelles 12
Échos des collines 14
Expression politique 16
Carnet du trimestre 17
Histoire 18
Sécurité 19
Agenda 20

Le bulletin municipal est distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.

Il est également disponible sur simple appel au 04 94 85 92 91 ou en ligne sur le site www.lorgues.fr

Directeur de la publication
Claude Alemagna

Conception et rédaction
Mickael Da-Cunha,
Danielle Gomez,
Anne-Laure Balduccelli,
Georges Grouiller
Gérard Khatchikian

Crédit photos
Mickael Da-Cunha

Impression
Imprimerie Zimmermann
R.C.S. 92 B 874 Antibes
Tirage : 5500 exemplaires

Mairie de Lorgues
Cours de la République
83 510 Lorgues
Tél. 04 94 85 92 92

Signons la Pétition !

Malgré le refus des conseils municipaux de Lorgues et du Thoronet, malgré les avis défavorables du commissaire enquêteur et de la DREAL le Préfet peut donner un accord. Signons la pétition contre ce projet !
■ Rendez-vous en page d'accueil du site www.lorgues.fr, puis cliquer sur le lien.

Halte au Bruit !

De nombreux Lorguais se plaignent des gênes sonores qu'ils subissent à l'intérieur ou à l'extérieur de leur habitation. Rappel des horaires autorisés en la matière...

Cris d'animaux, bricolage, jardinage, fêtes, appareils domestiques (électroménager, tv, hi-fi) et autres équipements extérieurs (climatiseur, piscine) sont autant de sources de conflits. L'auteur d'agressions sonores intentionnelles peut être puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 € d'amende (art. 22-16 du Code pénal).

Particuliers

Jours ouvrables
8h30-12h et 14h30-19h30.
Samedi, 9h-12h et 15h-19h.
Dimanche et jours fériés, 10h-12h.

Professionnels

Jours ouvrables, 7h-20h.
Interdit les dimanches et jours fériés sauf en cas d'intervention **urgente** ■

Plan Canicule

Les personnes fragiles, âgées ou handicapées peuvent s'inscrire au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 04 94 85 92 77 **pour bénéficier d'une aide en cas de canicule** ■

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.

Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).

Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.

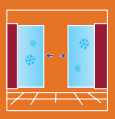

Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.

Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.

Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Moustique Tigre

Tacheté de blanc, diurne - pique surtout en début et fin de journée - cet insecte est capable de transmettre le chikungunya ou la dengue.

S'en protéger

Appliquez sur la peau des produits anti-moustique bénéficiant d'un avis favorable de l'ANSM*

Eviter sa prolifération

En supprimant les eaux stagnantes autour de votre domicile pour éliminer les lieux de ponte éventuels :
- **Vider** les soucoupes,
- **Remplacer** l'eau des vases par du sable humide,
- **Couvrir** d'une moustiquaire les réserves d'eau (bidons, bacs pour arrosage, etc.) ■

*Agence Nationale de sécurité du médicament et des produits de Santé

Chers Concitoyens

> « Lorgues fait désormais partie des communes les plus respectueuses de leur environnement. »

La construction de la nouvelle station d'épuration a été un défi que nous avons dû relever dès notre arrivée aux responsabilités. Nous avons remplacé dans l'urgence un équipement vétuste et polluant pour garantir le respect et la protection de notre environnement.

Notre commune était montrée du doigt par la Communauté Européenne et l'État français qui nous sanctionnaient depuis août 2007 pour non respect des règles écologiques et environnementales. Ce défi donc, c'était de construire une station de traitement des eaux usées moderne et écologique qui réponde aux critères rigoureux de la réglementation : une station d'épuration enfin digne de notre ville.

Ce projet a pu être mené à terme rapidement grâce à des propriétaires compréhensifs qui ont accepté que le réseau traverse leurs propriétés sur plus de trois kilomètres. Je tiens à les remercier très chaleureusement. Deux ans d'études et deux ans de construction nous ont suffit pour mener à bien le plus important projet que la commune ait jamais eu à construire : une opération qui a coûté 6,30 millions d'euros.

Construire une station d'épuration, c'est d'abord apporter une réponse à une exigence de protection de l'environnement, de qualité de l'eau et du milieu aquatique. C'est pourquoi nous avons été particulièrement vigilants dans le choix des techniques employées.

Notre station de traitement des eaux usées est sans odeurs : c'était un premier impératif. Une réalisation qui a nécessité d'importants travaux en génie civil et un savoir-faire technologique de pointe : un traitement biologique physico-chimique avec la culture de bactéries qui digèrent les pollutions pour les transformer en boues ; celles-ci sont séchées dans une serre pour ensuite être utilisées dans la filière agricole, permettant ainsi à la nature de reprendre ses droits. En fin de traitement les odeurs résiduelles sont éliminées et c'est une eau de bonne qualité qui retourne dans le milieu naturel.

Nous possédons désormais une station d'épuration moderne, une usine de traitement des eaux usées qui s'intègre dans un espace naturel sensible avec une architecture en pierres sèches en façade qui rappelle les restanques de notre campagne provençale et un toit végétal.

Nous avons relevé ce défi formidable en apportant une réponse à un besoin fondamental de notre commune. Ce nouvel équipement s'inscrit dans le développement durable avec une possibilité d'optimisation en fonction de l'évolution démographique à l'horizon 2040.

Lorgues fait désormais partie des communes les plus respectueuses de leur environnement. Les générations futures bénéficieront d'un héritage écologique sain ■

Bonnes Vacances

Claude Alemagna

Claude ALEMAGNA
Maire de Lorgues
3ème vice-président de la C.A.D.

TECHNOLOGIE ET ECOLOGIE

Notre commune de Lorgues possède désormais une station d'épuration écologique digne d'une ville moderne et respectueuse de l'environnement.

L'usine de traitement des eaux usées a été inaugurée le 25 mai dernier en présence d'élus des communes voisines, des entreprises qui ont participé à sa réalisation et de nombreux Lorguais.

Ce projet a été réalisé pour remplacer un équipement obsolète âgé de 37 ans.
Le projet le plus important que la commune ait jamais eu à construire. Une station d'épuration moderne qui apporte une réponse aux exigences écologique et environnementale pour le respect, la protection de nos sous-sols et de la qualité des eaux traitées qui sont rejetées en fin de parcours dans le milieu naturel. Cette STEP a été construite dans un esprit de développement maîtrisé et durable. C'est avant tout une réalisation technique qui a nécessité de nombreuses études, des travaux très spécialisés et un savoir-faire particulier. Une opération difficile aussi d'un point de vue administratif.

Chronologie

L'acquisition d'un terrain de 5,50 hectares sur un site naturel dans le prolongement du Réal Calamar pour permettre un écoulement du réseau collectif par gravitation a été nécessaire.
Nous sommes ainsi passés du bassin versant du fleuve l'Argens au bassin versant de la Florièye, son affluent, et créant pour cela un nouveau réseau de transfert.
Les études de faisabilité et de réalisation avec les procédures de marchés publics ont duré deux ans.

Deux ans de travaux grâce à des entreprises performantes et des propriétaires fonciers compréhensifs

Les travaux ont débuté le 9 mai 2011 pour une mise en service le 4 mars 2013, soit une durée totale de travaux de deux ans, ce qui est une véritable performance qui a pu être obtenue grâce à la compréhension du propriétaire du terrain du site, mais aussi grâce aux propriétaires qui ont accepté à l'amiable la traversée de leur propriété par le réseau public d'assainissement. Qu'ils en soient encore une fois ici, vivement remerciés.
17 entreprises et 4 bureaux d'études ont participé à la réalisation de cette usine de traitement des eaux usées.

Le projet s'intègre magnifiquement dans un espace naturel sensible

Le projet s'inscrit très bien dans ce site naturel avec une architecture où l'ensemble des pierres de façade rappelle nos terrasses cultivées, la restanque de notre campagne provençale avec le toit végétalisé.

Les étapes du projet

Ce projet a été réalisé en deux étapes : Une première étape pour des travaux de création d'un réseau de transfert de l'ancienne station de sainte Anne au nouveau site de Notre Dame de Florièye au quartier des Pailles. Et la seconde étape fut la construction de l'usine de traitement.
Des réseaux de transfert ont été créés sur 2200 ml en refoulement de l'ancienne station jusqu'au rond-point des Médaillés militaires et 3100 ml par gravitation pour rejoindre la nouvelle station.
Au total ce sont 5,30 km de réseau neuf qui ont été créés et 1,7 km de réseau réhabilité. Le réseau Lorguais d'assainissement est désormais de 28 km.

Traitement biologique physico-chimique à boues activées

La station est dimensionnée pour recevoir 11000 équivalents-habitants. Les besoins d'aujourd'hui sont de 4000 équivalents-habitants pour une population actuelle de 10450 habitants. La station est automatique avec un fonctionnement télésurveillé.

La station de traitement des eaux usées est d'une technologie avancée : biologique à boues activées de faible charge fonctionnant en aération prolongée, c'est-à-dire qu'on laisse la nature faire son œuvre avec des bactéries qui y sont développées pour digérer les pollutions et les transformer en boues. La station reçoit un débit journalier de 1754 m³ avec un circuit de traitement sophistiqué :
Les effluents arrivent dans un poste de relevage toutes eaux d'un débit de pointe de 40 m³ et passent ensuite dans une chaine de prétraitement comprenant un dégrilleur qui capture 7700 kg/an de produits refusés, puis dans un dessableur évitant ainsi que les sables et gravillons tombent au fond de la fosse. Les sables sont régulièrement soutirés par le fond pour être envoyés vers un système de lavage des sables qui sont utilisés en sous couche routière.
Une fois retirés de leurs sables, les effluents passent dans le déshuileur. Dans cet ouvrage des pompes diffusent de fines bulles d'air qui ont pour effet de faciliter la remontée des graisses et corps flottants en surface. Leur élimination se fait ensuite par raclage de la surface avec un bras qui les envoie automatiquement dans un procédé de traitement des graisses.
Le traitement physico-chimique par boues activées en aération prolongée s'effectue dans un bassin de traitement biologique de 2430 m³, pour aller ensuite dans un clarificateur de 220 m³/h de débit. Un puits à flottants d'un débit de 20 m³/h récupère les boues qui sont déshydratées et stockées dans une serre pour séchage et obtenir des boues séchées à 80%. Les volumes de transfert sont ainsi limités, ce qui a pour effet d'augmenter l'autonomie de stockage avec une rotation de benne tous les huit mois avant utilisation par l'agriculture.

Les odeurs sont traitées par bio filtration sur support minéral

Les premières phases du traitement, le dégrillage, le dessablage / deshuilage et la phase traitement biologique sont confinées dans des bâtiments étanches afin que les mauvaises odeurs ne se répandent pas dans l'environnement de la station. Elles sont traitées par bio filtration sur support minéral. Le débit traité est de 7300 m³/h.
L'air nauséabond est collecté et traité en passant par une tour de lavage.

Une eau pure rejetée dans le milieu naturel

En fin de parcours, l'eau est rejetée dans le milieu naturel, la rivière la Florièye. Elle est de qualité compatible avec une « eau de baignade ».

Station de dépotage pour les utilisateurs de fosses septiques

Une station de dépotage a été construite en abord du site pour le traitement des matières de vidange externes du réseau d'assainissement non collectif et qui seront amenées par des entreprises spécialisées locales ■

Le coût et le financement de l'opération : 6 301 722 €

Investissement		Financement	
Acquisition terrain	59 763 €	Subvention de l'Agence de l'eau	1 343 919 €
Études et maîtrise d'oeuvre	234 452 €	Subvention du Conseil Général	725 937 €
Transfert des réseaux	2 240 364 €	Récupération TVA	1 022 930 €
Construction de la station	3 767 143 €	Emprunt	3 208 936 €
TOTAL	6 301 722 €	TOTAL	6 301 722 €

La commune n'aura pas mis un seul euro dans cette opération et le financement a pu être réalisé sans augmentation de la redevance. Le service de l'assainissement fonctionne tel un établissement industriel et commercial. L'emprunt permet de lisser dans le temps l'investissement pendant sa durée de vie de 25 à 30 ans pour faire participer au financement toutes les générations d'usagers : ceux d'aujourd'hui mais aussi tous ceux qui viendront se raccorder, demain et au cours des 25 prochaines années.

Le seul regret à cette opération

Si le dossier de la Station d'épuration avait été déposé avant échéance du 8ème plan programme de l'agence de l'eau qui prenait fin le 31 décembre 2007, nous aurions une annuité d'emprunt bien plus faible avec un gain de subvention de 1,40 million supplémentaire ! ■

Gestion et fonctionnement de la station en régie municipale

Ce nouvel équipement moderne demande une haute technicité et un savoir-faire exigeant. La gestion s'exerce sans affermage ni délégation de service public, mais en régie municipale. Le fonctionnement de la STEP est effectué par nos techniciens municipaux. Ils y ont été préparés par une formation spécifique ■

UNE HAUTE TECHNICITÉ **AU SERVIC**

FILIERE EAU

Poste de relèvement toutes eaux
Debit de pointe 40m3/h

ETAPE 1
Chaine de Prétrai

Degrillage

Dessa

Poste de traitement des matières de vidange
Volume de stockage 55m3

Station d'épuration
11.000 équivalents-habitants

ETAPE 0
Poste de relevage
Débit de pointe 350m3/h

ETAPE 4
Puits à flottants
Débit 20m3/h

EAUX TRAITÉES
DE LORGUES

Emissaire de sortie
(Rejet au milieu naturel)

CE DE L'ENVIRONNEMENT

tement :

bleur

Degraisseur

ETAPE 2
Bassin biologique
Volume d'Aération 2430m3

ETAPE 3
Clarification de type raclé
Débit de pointe 220m3/h

BOUES SOUTIRÉES

FILIERE BOUES

Centrifugeuse / Deshydratation
Débit 13m3/h
Boues journalières produite 560Kg matières sèches
Siccité minimale 20%

Serre de sechage solaire
Surface de 515m²
Volume de boues par an 260m3
Siccité garantie 80%

Sanglier :
Appareil auto porteur qui permet de retourner les boues

ORGANISATION DE VISITES DE LA STATION

Pour les personnes désireuses de connaître le fonctionnement de la STEP, il est possible d'organiser des visites commentées par groupes d'une dizaine de personnes.
Le rendez-vous doit-être pris auprès du secrétariat du Maire en téléphonant au : 04 94 85 92 67.
De même les classes des écoles communales accompagnées de leur professeur, pourront dans le cadre de sorties de plein air et d'études, visiter l'usine de traitement.

WOMEN'S INTERNATIONAL CLUB

L'association a organisé une exposition artistique dans le hall du Centre Culturel.
Les œuvres de 12 adhérentes, d'une qualité incontestable, étaient en vente, toiles, céramiques, sculptures… Les bénéfices ont été reversés à des associations caritatives. L'association : Présidée par Matja Rosendal, elle compte 300 adhérentes d'une vingtaine de nationalités différentes et a pour objectif de permettre aux femmes étrangères de s'acclimater à leur nouveau cadre de vie par le biais d'activités sportives, culturelles ou festives ■

TENNIS TOURNOI DES JEUNES

40% DE PARTICIPANTS EN PLUS !

Le Tennis Club de LORGUES a réussi une belle opération avec son Tournoi des Jeunes. Pas moins de 146 joueurs s'étaient inscrits cette année, ce qui représente une hausse de plus de 40 % des participants ! La tâche des organisateurs s'en est trouvée compliquée mais les 3 semaines de compétitions se sont déroulées à merveille. Bravo à toute l'équipe ■

LE CANTOUN FÊTE LE PRINTEMPS ET LES MAMANS

A l'initiative de la présidente Lucile Leydet soixante-cinq adhérents du Cantoun dei ancian ont été conviés à un agréable repas dansant à la salle des fêtes François Mitterrand. Monsieur le Maire et son épouse, invités, ont profité de cette occasion pour célébrer comme il se doit le printemps, mais surtout la fête des mamans venues nombreuses ■

POUR AMNESTY INTERNATIONAL

L'association Mobil'O présidée par Christel Pouget a été à l'initiative du "Parcours de Femmes" destiné à sensibiliser le public au sort des femmes dans le monde.

Durant la soirée de clôture à l'Espace Mitterrand, la danseuse et professeure Nathalie Galusi a présenté sa dernière chorégraphie devant 300 personnes. Au total, ce sont 650 euros de bénéfices qui ont été récoltés et que l'association a tenu à remettre dans le bureau de M. le Maire à Jean-Marc Tulliot, conseiller national à Amnesty International, qui lutte sans relâche contre les violations de tous les droits humains ■

REMERCIEMENTS DE L'AFM TELETHON

Les Responsables de l'Association Française contre les Myopathies secteur Var Est, qui ont choisi cette année Lorgues pour remercier les bénévoles, ont reconnu l'excellent résultat obtenu encore une fois par l'équipe lorguaise menée par Jean-Louis Briatore qui classe Lorgues deuxième du Var juste derrière Saint-Tropez ■

51 JEUNES LORGUAIS SUR LES PAS DES PIONNIERS DU VERCORS

Deux classes de CM1/CM2 des écoles Trussy et Zola, sont revenues le 15 mai d'un voyage pédagogique de 3 jours dans le Vercors, organisé par le Souvenir Français du Var.

La présidente du comité de Lorgues, Mme SORASSO, et quelques membres du bureau accompagnaient les jeunes élèves, encadrés par leurs professeurs, M. BEGNIS et Mme VIANO.
Après avoir participé à la visite commentée des principaux sites de mémoire de ce haut lieu de la Résistance, maquis du Mont de la Chau, village de La Chapelle en Vercors, Grotte de la Luire et village de Vassieux en Vercors, ils ont été vivement intéressés par les témoignages et les objets d'époque du Mémorial et du Musée de la Résistance et les questions ont fusé. Ils ont également participé aux cérémonies organisées à la mémoire des nombreuses victimes de la barbarie nazie à la Cour des Fusillés de La Chapelle et à la Nécropole de Vassieux. Dans le recueillement, ils ont tous chanté la Marseillaise et déposé une rose sur une tombe qu'ils ont eux-mêmes choisie. Ils ont été chaleureusement félicités par les autorités présentes pour leur écoute et leur respect.
Au programme également, des temps de découverte, des activités de nature et de loisirs, dans une ambiance d'excellente camaraderie ■

TOURNOI JEAN TURCHI

Le Tournoi Jean Turchi a connu un succès incroyable ! Organisé par Guy LAUGIER et ses compagnons, le stade Cauvin a accueilli 62 équipes, un record ! Venus de tout le Var mais aussi des Alpes Maritimes, les participants âgés de 6 à 9 ans se sont affrontés toute la journée sur les deux terrains, synthétique et pelouse. La remise des coupes a été faite par Jean-Louis BIANCO le président, en présence de la famille de Jean TURCHI, qui avait tant fait pour le football.

SUCCÈS POUR LE TOURNOI DU SOURIRE DE LUCIE

**Samedi 8 juin a eu lieu stade Cauvin le tournoi du Sourire organisé désormais chaque année par Lorgues Ovalie Var pour récolter des fonds pour la lutte contre la maladie de Sjogren-Larsson.
Le match de gala opposait les French Legend regroupant des anciens joueurs de l'équipe de France à l'équipe locale. Animation musicale, jeux pour les enfants, et paëlla géante complétaient cette belle journée de solidarité ■**

Eté 2013 en ima

L'Harmonie Lorguaise a une nouvelle fois été ovationnée pour son concert de Printemps.

Beau succès pour le tournoi de solida

Remise des dictionnaires aux "Grands" des Maternelles pour leur passage en CP.

Rejoignez nous sur Facebook

Rejoignez-nous dès maintenant sur Facebook et retrouvez toutes les informations sur votre commune ! C'est simple et rapide, il vous suffit de nous rejoindre sur la page facebook "Lorgues.fr" et de cliquer sur le bouton "J'aime". N'hésitez pas à en parler autour de vous !

www.facebook.com/lorgues.fr ■

Les Lorguais c

... et aux élèves de CM2 pour leur entrée au Collège. Bonnes vacances à tous !

M. le Maire a accueilli les 52 participants d'un rallye celui des communes environnantes

ges

arité au profit de la construction d'un puits au Niger !

Grand merci aux bénévoles, agents de la restauration scolaire et du CCAS qui ont œuvré au succès de l'Aïoli offert par M. le Maire à nos aînés.

ont déambulé nombreux en centre ville pour la fête de la Musique

qui allait leur faire découvrir la richesse de notre patrimoine et par un jeu de questions sur les monuments et sites particuliers.

Nouveaux Commerces

■ Dolce Café - Brasserie, Café, Glacier - Bd. Georges Clemenceau

■ Roc-Eclerc - Pompes funèbres 7j/7 24h/24 - 8, pl. de l'Église - 04.94.19.76.89

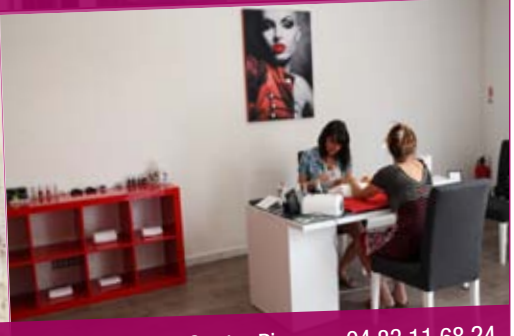

■ Espace Beauté - Tendance Séduction - Av. des Quatre Pierres - 04.83.11.68.24

Itinéraire des **chapelles**

Les Amis de St Ferréol et du Vieux Lorgues - *ASFVL* - vous guident cet été au fil des chapelles de la commune. Un parcours aussi surprenant que passionnant qui témoigne de la richesse de notre patrimoine. L'occasion ici de saluer les bénévoles qui ont oeuvré et oeuvreront encore à la préservation de ses joyaux ■

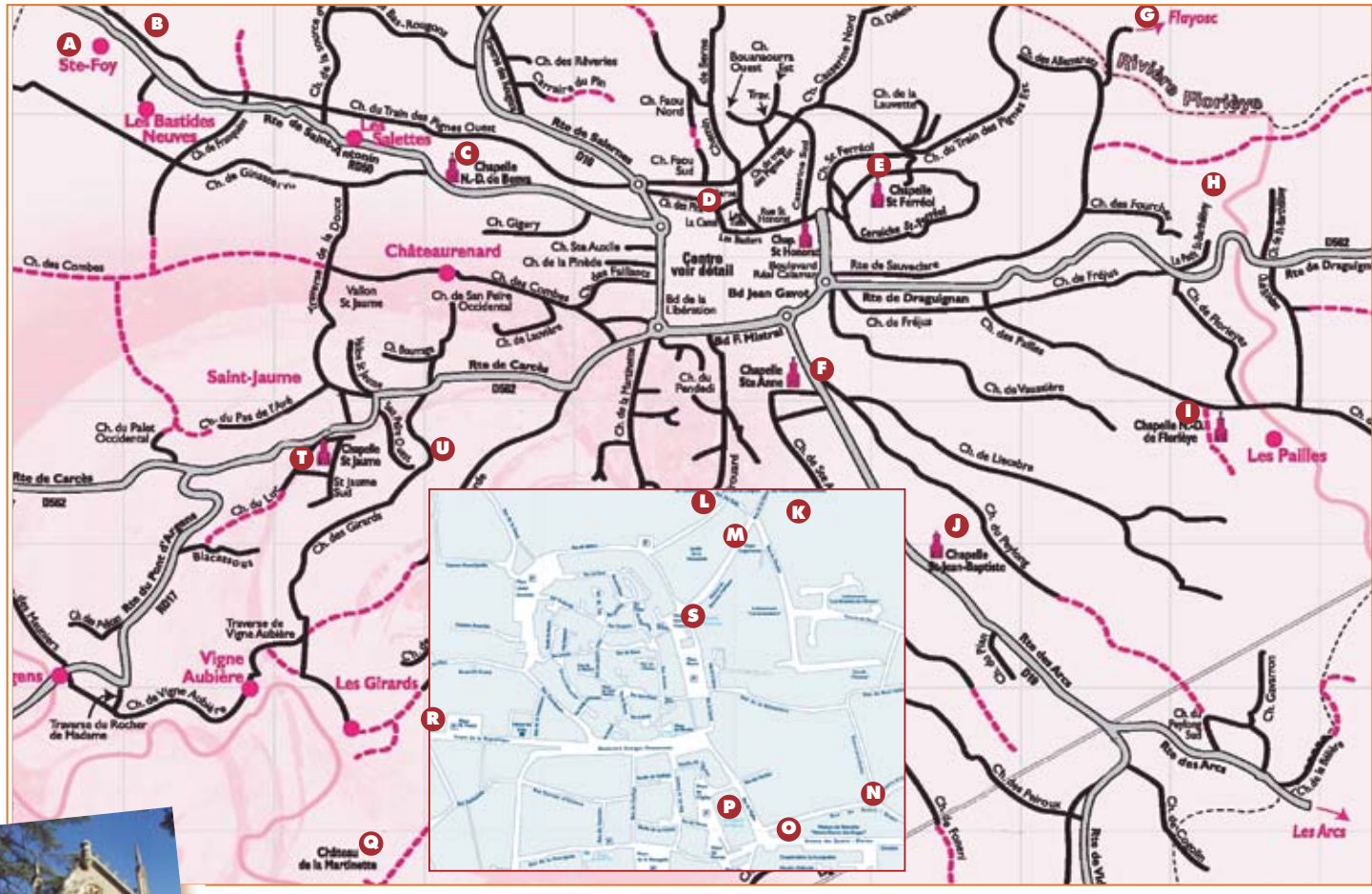

A - Chapelle de Ste Foy (Domaine) (Privé)
Le domaine rural de Ste Foy constitué par la famille Crouet après 1820, rassemble des vignes et des bois au bord de la route D 50. Dans le parc se trouve une chapelle castrale de style néo-gothique (1868) encore en bon état mais désaffectée. Cette chapelle est orientée Est-Ouest et l'on remarque sur sa façade 2 statues, l'une de Ste Foy, l'autre de St Jacques en souvenir probable d'un itinéraire vers Compostelle, le même passant à N-D de Benva.

B - Chapelle de Ste Foy (Privé)

Mentionnée dès 1075 dans le cartulaire de l'abbaye de St Victor à Marseille, la chapelle, aujourd'hui propriété privée, est en ruines. Ce petit édifice du haut Moyen-Age occupe un site perché à coté d'une grosse source. C'est l'un des sanctuaires de passage liés à l'itinéraire de St Jacques.

C - Chapelle Notre-Dame de Benva (XVème Siècle) (Public)
Ce petit édifice rural présente des fresques classées MH. Les peintures murales d'un artiste piémontais anonyme proposent au pélerin un "bon voyage" ici-bas et dans l'au-delà. Sous le porche se trouve un fragment de l'Annonciation, et à l'intérieur le tryptique des fins dernières : les tourments de l'Enfer avec St Michel, une rare figuration du Purgatoire, un tableau du Paradis au dessus d'une galerie de saints protecteurs et de la frise des vertus.

D - Ex-chapelle St Jacques de la Canal (Privé)
Parfois donnée comme la chapelle de la confrérie des Tisserands elle fut édifiée sur un terrain de la famille de Commandaire à un petit carrefour non loin du lavoir de la Canal. Maintenant habitation particulière.

E - Chapelle Saint-Ferréol (Public)
Haut-lieu chargé d'histoire et de légende (la cabre d'or). Les Lorguais ont choisi Ferréol comme le saint patron de la cité : fête votive le 18 Septembre. Dans la chapelle du XVIIème siècle on admire les ex-voto, et le petit musée d'art sacré dans la salle capitulaire. A l'extérieur se trouvent l'esplanade et le chemin de croix (1865) récemment restauré.

F - Chapelle Sainte Anne (1646) (Public)
Grande chapelle bâtie sur une bifurcation routière à l'initiative d'une confrérie rurale "pour apaiser le courroux du ciel". Sous une voûte ogivale, on y admire un beau retable baroque accompagné de grandes toiles du XIXème siècle. La sacristie sert de salle d'exposition de peintures durant l'été.

G - Chapelle Saint Augustin de Sauveclare (Public)
Très proche de Lorgues (à 600 m), cette chapelle de Flayosc semble dater du XVIIème siècle, sous la protection de St Augustin. Restaurée en 2000, elle rend des services à la fois culturels et cultuels.

H - Chapelle Saint Barthélémy (Privé)
Cette église en ruine apparaît comme un témoin très ancien de la christianisation de l'espace rural. Elle est discrètement située sur le versant Ouest de la vallée de la Florièye (Floreia), au sud du pont (1745) du chemin médiéval. Son éloignement de Lorgues ne l'empêche pas d'avoir été rattachée à une église majeure, la collégiale St Martin, dès sa fondation en 1421. Cet édifice de mémoire arrive au seuil de sa disparition totale dans l'indifférence générale.

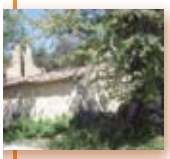

I - Chapelle Notre-Dame de Florieye (Public)
Mentionnée à la fin du Moyen-Age, la chapelle fut construite sur un site médiéval, petit carrefour à proximité d'un gué sur la rivière Florièye. Le porche détruit enjambait le vieux chemin et permettait les fêtes de quartier pour la St Pons au mois de Mai (voir le tableau) et la Nativité de N-D le 8 Septembre.

J - Chapelle St Jean-Baptiste (1650) (Public)
Petit édifice rustique posé tel un jalon au bord de la route du Plan, la chapelle fut construite pour servir de local à une confrérie dont la fête est le 24 Juin, à l'époque des moissons et des traditions du solstice d'été : le feu, les herbes...

K - Chapelle des Clarisses (Couvent du Relars) (Privé)
C'est un des nouveaux couvents de Lorgues érigé entre 1856 et 1859, destiné aux Clarisses-Capucines, religieuses contemplatives venues d'Aix. Leur chapelle conventuelle fut consacrée par Mgr Jordany. En 1930, les dernières religieuses partent à Chamalières (63400). Les Pères Assomptionnistes prirent alors possession des lieux jusqu'en 2010.

L - Chapelle des Oblates des Tufs (Privé)
Il s'agit d'un ancien orphelinat hébergeant une quinzaine de pensionnaires (1876) tenu par les Sœurs de St Thomas de Villeneuve. L'établissement ferme en 1906, puis est transformé en patronage de filles jusqu'en 1929 où il est loué aux religieuses Oblates de l'Assomption. Un oratoire est établi en 1934, agrandi en chapelle en 1964. Fermé en 2010.

M - Chapelle Saint-Honorat (MA) (Public)
Chapelle de campagne construite sur un vieux chemin franchissant le lit d'un torrent (Réal Calamar). Ce petit édifice présente une architecture romane tardive. Il est précédé d'un porche-abri pour les voyageurs. On vénère St Honoré ou St Honorat. Depuis 1980, la communauté réformée y célèbre un culte.

N - Chapelle Notre-Dame de la Pitié (Privé)
La chapelle est située à la bifurcation de 2 routes importantes qui se croisaient à Lorgues. Les 2 chemins se reliaient dans un cheminement commun depuis la chapelle N-D de Pitié jusqu'à la Bourgade avant de se séparer à nouveau.
Les occupants les plus anciens semblent les membres de la confrérie des Pénitents Blancs ou Flagellants.

Au début du 17ème siècle, les Servites y installèrent leur couvent autour de la chapelle, de 1641 jusqu'à leur suppression en 1751. Vendu comme bien national, cet édifice fut transformé en dépôt de matériaux, enfin en garage à la fin du siècle dernier.

O - Chapelle Notre-Dame de l'Annonciation (Couvent des Sœurs de Sion) (Privé)
L'ensemble est situé en face de la coopérative, dans l'enceinte de l'actuelle Maison de retraite Notre-Dame. Depuis 1967 l'établissement regroupe une soixantaine de pensionnaires religieuses ou non, en fait, la congrégation de N-D de Sion. Pouvant accueillir une centaine de personnes, la chapelle délocalisée est vaste, bien éclairée et chauffée. L'édifice est couronné par un petit campanile et sa cloche datée 1895.

P - Collégiale Saint Martin (1704 -1729) (Public)
Aperçue de loin, c'est l'édifice dominant qui signale Lorgues au voyageur jour et nuit. On découvre alors un monument impressionnant par ses vastes proportions et son ordonnance classique. Sur la façade sobre et symétrique, on reconnait à gauche la statue de St Ferréol (le patron de la ville), la Vierge en gardienne au centre, puis St Martin en evêque. Si le plan est dû à l'architecte aixois Veirier, la réalisation fut l'œuvre de l'entrepreneur toulonnais Pomet. C'est l'évêque de Fréjus, Mgr de Fleury (le futur cardinal-ministre de Louis XV) qui vint bénir la première pierre en 1704. Les travaux ne durèrent que 25 ans.

Q - Chapelle de la Martinette (Privé)
Le site est mentionné sur la carte de Cassini levée en 1778 sous le nom de la Martinele. Située au bord du fleuve Argens, ce vaste domaine fut constitué au 19ème siècle par la famille de Combaud qui semble y avoir construit le château. Jusqu'après la 2ème guerre mondiale on pouvait voir dans l'édifice une chapelle castrale, de style néo-gothique, dans laquelle on disait des offices religieux. Au pied de l'autel se trouvait alors une chasse vitrée contenant un mannequin de cire : la Martinette, exposée à la vénération, figurant peut-être une jeune fille au destin tragique.

R - Le couvent du cours Neuf, Présentines & Urselines (Public)
Couvent des Présentines et pensionnat de filles en 1834 puis Urselines en 1892. Les congrégations sont supprimées le 9 Mars 1903. La ville devenue propriétaire transforme l'immeuble en groupe scolaire primaire. Après des vicissitudes - dortoir du lycée, pichounet (garderie pré-maternelle), poste, cinéma dans l'ancienne chapelle, etc. - l'ex "Maison des associations" est transformée en Centre culturel en 2003, avec l'implantation d'une médiathèque et des locaux associatifs.

S - Chapelle des Pénitents Gris St-François (Privé)
Elle fut construite pour abriter les pénitents gris (1636-1638). Mitoyenne avec l'ancien hôpital St Jacques depuis 1754, elle semble toujours pénétrée de l'esprit de dévotion qui présida à sa construction : les 40 stalles des confrères, le petit retable de St Donat et le grand tableau XVIIIème siècle, figurant son apothéose. L'hiver, l'église sert au culte.

T - Chapelle de Saint Jaume (Public)
Edifiée à la fin du Moyen-Age sur un carrefour de la route médiévale, son porche-abri accueillait les voyageurs et les pèlerins de Compostelle. Dans un intérieur rénové, on remarque le tableau classique des "deux St Jacques". La fête votive du 1er Mai est l'occasion d'assister à l'attachement des habitants du hameau à ce lieu de tradition.

U - Chapelle de Sant Peire (Moyen-Age) (Privé)
Edifice roman mentionné dès 1100, perché sur un tertre dominant le vallon de Vigneaubières. Le site, aujourd'hui propriété privée est isolé, ce qui pourrait expliquer un possible lieu de quarantaine pour les voyageurs contagieux. En partie restaurée, la chapelle est accolée à un éperon pierreux évoquant une motte féodale.

Le Six Communication 04 91 33 56 62 Crédit photo : Jean-Paul Druelles

Edité par Association des Amis de Saint-Ferréol et du Vieux Lorgues ASFVL
Centre culturel
Bd de la République - 83510 LORGUES

FEUX DE FORÊTS, LE CCFF LORGUAIS EST PRÊT !

Comme chaque année, le Comité Communal Feux de Fôrets (CCFF) et les pompiers effectuent un exercice en commun avant la période d'été afin de coordonner les missions de chacun.

Celles du CCFF vont de la patrouille en massif forestier, à l'alerte d'un sinistre, au guidage des secours et à l'aide logistique.
Ce samedi 25 mai, après avoir été réveillés de bonne heure par la téléalerte, 25 participants étaient présents. Un départ de feu, simulé par fumigène, était localisé par la patrouille. Les pompiers locaux intervenaient et demandaient un guidage pour des éléments extérieurs. Une deuxième simulation intervenait rapidement, ce qui nécessitait de l'organisation et de la réactivité de la part des responsables.
L'ensemble a été jugé très satisfaisant par le Capitaine SOUZA qui faisait l'animation de l'exercice. Avec l'espoir que cette saison encore, un tel déploiement n'ait à se reproduire ■

AOILI CONVIVIAL POUR NOS AINÉS

CE 19 juin s'est déroulé à l'ombre des pins et des chênes du parc de Saint Ferréol un Aïoli offert aux personnes de plus de 75 ans.

Plus de 300 personnes ont ainsi répondu à l'invitation de M. le Maire et chacun aura apprécié le repas en musique : des airs connus ont été repris en chœur dans un bel esprit de convivialité. Et si l'Aïoli régalait les plus exigeants, c'est bien grâce au personnel municipal de la restauration scolaire et du CCAS mobilisé pour l'occasion et au dévouement des bénévoles que tous associaient à sa réussite ■

LORGUES SE SOUVIENT

■ Cérémonie du 8 mai

■ Commémoration du 18 juin

Zone Piétonne

Flânerie et bien être en terrasses grâce au centre ville rendu piétion les soirs d'été.

- Boulevard Georges Clémenceau
- Rue du Docteur Courdouan

De 19h30 à 5h30 le lendemain

LORGUES PROCHAINEMENT **SOUS VIDEO-PROTECTION**

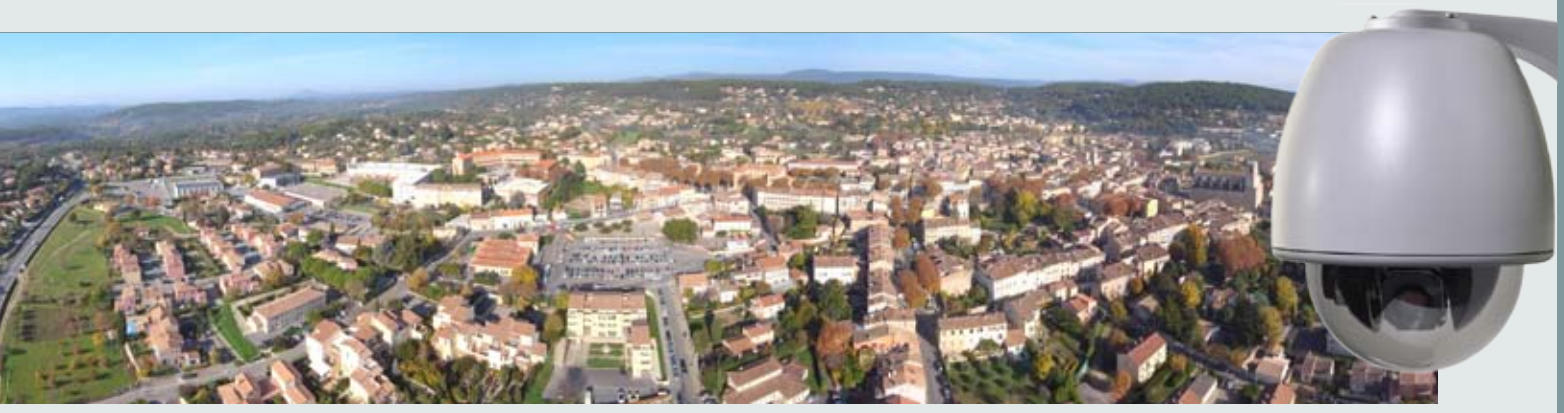

En application de l'article 5 de la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, nous avons reçu les autorisations préfectorales d'installation du dispositif de vidéo-protection et de son financement à hauteur de 40%.

Le dispositif est très encadré par la loi pour préserver la liberté de chacun (nous y reviendrons dans une prochaine rubrique). L'entreprise retenue va dès ces prochains jours installer les caméras sur les 23 secteurs les plus sensibles de la commune. La mise en service est prévue pour septembre ■

LA POLICE **ROULE... EN VTT !**

La police municipale est désormais équipée de vélos tout terrain.

« *Ce nouveau moyen d'action présente de nombreux avantages. Il va permettre à nos agents de patrouiller plus efficacement et d'être plus réactifs dans les quartiers de la commune avec des déplacements plus rapides tout en conservant une proximité avec les habitants, augmenter les rotations, favoriser l'accessibilité aux petites rues du cœur de ville et aux endroits habituellement difficiles d'accès en voiture, mais aussi donner plus de visibilité à la population et en toute discrétion* », selon André MENET, adjoint à la sécurité. Ce nouveau moyen de locomotion contribue naturellement par la même occasion au développement durable et au maintien en bonne condition physique de nos agents ■

SOLIDARITÉ **VOISINS VIGILANTS, CEST PARTI !**

Après la réunion publique du 15 mars dernier, le Maire et son adjoint à la sécurité ont réuni au Cantoun des Ancians les personnes responsables qui se sont engagées en qualité de référents pour contribuer au fonctionnement du dispositif, basé sur le principe du volontariat des riverains de chaque quartier.

Étaient également conviés les représentants de la gendarmerie et de la police municipale pour mettre en place une stratégie d'actions.

Rappelons que le dispositif *Voisins Vigilants* est un contrat moral entre les gendarmes, les policiers municipaux et les habitants, une union pour collaborer autour de valeurs communes de cohésion et de respect, une chaîne de vigilance mise en place dans un but de dissuasion. Le maillage de ces personnes volontaires dans l'ensemble des quartiers va assurer une vigilance passive, dans le respect de la vie privée, sur des déplacements ou comportements suspects pour prévenir et appréhender les cambriolages, les actes de délinquance ou les agressions. Le but est d'améliorer la réactivité des forces de sécurité et accroître l'efficacité de la prévention de proximité. Le dispositif permettra également d'apporter de l'aide aux personnes âgées isolées en cas de besoin ■

L'opposition municipale

Mesdames, Messieurs,

Une fois de plus, une décision de justice vient sanctionner la politique du Maire de Lorgues.
En effet, le tribunal administratif de Toulon, dans son jugement en date du 7 mai 2013, annule un arrêté du Maire du 16 Février 2010, portant règlement général de circulation, de stationnement, de sécurité, de salubrité sur le territoire communal, et interdisant la circulation des poids lourds de plus de 3.5 tonnes sur le chemin des Girards. Ce jugement, ainsi que l'avis défavorable qui aurait été donné par la commission départementale des carrières à la décision du Maire d'empêcher la réouverture de la carrière des Brunettes, vont lourdement peser sur la décision préfectorale.
Ainsi se trouve posée, à nouveau la question de l'exploitation de cette carrière, qui avait suscité une vive opposition en son temps ; et une fois de plus l'esprit procédurier du Maire qui n'hésite pas aussi à s'attaquer aux élus de son propre conseil, aboutit à un échec, entrainant des frais importants aux dépens des Lorguais.
Ce jugement sanctionne les incohérences et le manque de rigueur de la politique suivie par le premier magistrat, élaborée dans le secret de son cabinet, au mépris des conseillers élus de la République. Politique que nous dénonçons depuis le premier jour de la mandature, rejoints par une partie des élus de la liste majoritaire, à la suite de son implosion ; élus qui ont fait preuve de clairvoyance et du courage de leurs opinions. Ils sont ainsi devenus victimes des mêmes provocations, des mêmes insultes, des mêmes menaces que nous subissons depuis 5 ans ; avec pour conséquence la tenue déplorable des séances du conseil municipal, se terminant dans le brouhaha et la chienlit, provoquant la risée de tout le département et la honte pour Lorgues.
Il s'installe ainsi dans Lorgues un climat de division et même de haine et une insécurité pour les élus du peuple, victimes d'agressions verbales.
Cependant, à la veille de la saison estivale, nous vous souhaitons chers amis lorguais et estivants, de trouver dans notre village l'oubli de vos soucis conjoncturels, le repos et la détente que vous recherchez ■

Les Conseillers municipaux
du Groupe de l'opposition

La majorité municipale

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Malgré la crise économique qui nous touche depuis cinq ans maintenant, malgré le désengagement de l'État vis-à-vis des collectivités territoriales, malgré les terribles épreuves des inondations de 2010 et 2011, malgré le mauvais passif qui nous a été légué avec tous les retards coûteux accumulés notamment sur notre patrimoine laissé à l'abandon, malgré une opposition revancharde et haineuse qui n'a rien proposé de constructif depuis le début du mandat et dont le seul objectif est de ternir la pratique démocratique en multipliant les mises en scènes voire les coups montés, nous, le Maire et les conseillers de la Majorité, avons su tenir le cap et travailler pour le bien de vous tous.

La polémique haineuse n'a pas grand intérêt, elle est stérile. Cet esprit revanchard est entretenu par une opposition qui n'a toujours pas accepté la sanction des électeurs en 2008. C'est essentiellement destiné à freiner nos moyens d'actions, mais il ne nous a pas empêchés d'avancer et de mener à bien nos projets pour Lorgues. Ce qui est important, ce sont les résultats obtenus et la satisfaction de vous servir pour rendre votre quotidien et votre cadre de vie toujours meilleurs.

Et c'est bien ce que nous avons réussi : notre commune est désormais reconnue dans notre département comme une ville saine. Saine d'une part pour avoir su prendre en charge le difficile problème écologique des pollutions de nos eaux usées et saine d'autre part sur le plan financier, grâce à notre bonne gestion et aux bons choix stratégiques, positionnant ainsi Lorgues dans les communes les moins imposées du département. Situation bien enviable en ces temps de matraquage fiscal.

L'énorme potentiel de la commune laisse apercevoir un avenir exceptionnel que nous allons encadrer et inscrire dans le plan d'aménagement et de développement durable de notre plan local d'urbanisme (PLU).

Les habitants, les Lorguais que vous êtes, amoureux de votre ville, devez continuer, comme vous le faites depuis notre élection, à être notre moteur, le fil conducteur de notre politique.

Nous comptons sur votre soutien et votre aide pour continuer à développer encore ce potentiel pour votre bonheur, celui de vos enfants et petits-enfants ■

Les Conseillers municipaux
du Groupe de la Majorité

Ils sont nés

WATRIN Chloé le 4 mai
ASTORGUE Clément le 06 mai
EL OMARI Emrane le 09 mai
SABINE Tiago le 14 mai
TRICHET Mael le 23 mai
VOINIER Daris le 23 mai
LE NEVEZ Mathis le 28 mai
REINERO Elisa le 2 juin
MINGAUD Amélia le 17 juin
DEFONTY Julien le 20 juin
ABIDA Rayan le 24 juin

Ils nous ont quittés

CHAPELLE Pascal le 25 avril
MOINEUSE Lucienne le 3 mai
PERNA Marcel le 11 mai
VANCAYZEELE Guy le 12 mai
DEBRIS Madeleine le 17 mai
BREGEARD Anna le 22 mai
GAUTIER Robert le 3 juin
ROLLAND Simonne le 3 juin
FITO Juan le 4 juin
NÉLIS Lucy le 4 juin
LEROY Suzanne le 4 juin
QUINTUS Claudine le 11 juin
GOMMERAT René le 12 juin
CHANTRON Elise le 15 juin
BELLEMAIN Reine le 15 juin
SOMMILLON Violette le 17 juin
SAUZÉE Emile le 19 juin
OSSCINI Victor le 21 juin
BAUDROT Jacqueline le 22 juin
PAILLIER Marcelle le 26 juin
VELTE Robert le 28 juin

Mariages

REMY Stéphane et OKULSKA Karolina le 04 mai
GROUSSON Fabrice et BASSO Chantal le 23 mai
BENQUET Cédric et VENTURA Valentine le 25 mai
DAWSON Peter et GIRARD Jocelyne le 1er juin
TORNIOR Remy et HERNANDEZ Arabelle le 1er juin
GRZESITCHAK Boris et LAMBLIN Amélie le 8 juin
BATTIMELLI Eric et POUSSEL Pauline le 15 juin
CUBILIER Stéphane et NASI Amandine le 29 juin
VIOLETTE Pascal et PFUND Sylvie le 29 juin

Lorguais à l'Honneur

Alexandre KOVAC

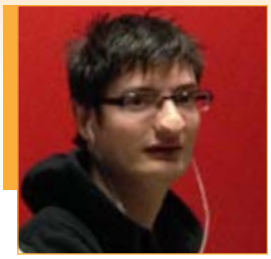

A 21 ans cet étudiant en informatique est devenu champion de France de jeu vidéo par équipe. Cela se passait lors de la Coupe de France « Battlefield III », retransmise en direct sur le net. Un jeu de tir en ligne qui requiert audace et précision. L'objectif prochain de ce jeune Lorguais ? S'attaquer à des championnats du monde, et pour cela, il faudra changer de jeu ■

François ROCHE

Engagé au sein du CCFF lorguais depuis 2003, il a participé activement, avec les présidents délégués successifs, à faire de cette Association ce qu'elle est aujourd'hui : conséquente et structurée. Difficile de faire une hiérarchie entre ses compétences en mécanique, sa pédagogie et sa disponibilité, malgré son implication dans d'autres associations ■

Alain BONARDI

Diplômé des arts appliqués, directeur artistique en retraite des hebdomadaires nationaux, *le Point* et *l'Express.* Il apporte à notre journal local le V.A.L, toute la compétence et la qualité journalistique professionnelles.
Il en est devenu la cheville ouvrière depuis sept ans, bien secondé par son épouse Doris ■

Dr Georges Grouiller,
Premier adjoint

Le 15 août 1944
Débarquement allié en Provence

Le conflit planétaire de la seconde guerre mondiale opposant les alliés et les forces de l'Axe a débuté, comme chacun le sait, le 1er septembre 1939. Il a opposé environ cent millions de combattants de soixante et une nations.

C'est l'entrée en guerre des États-Unis en 1942, et le désastre de l'armée allemande à Stalingrad au début de 1943, qui commencent à inverser le rapport des forces. Pendant que l'Armée rouge progresse sur le front de l'Est, les Alliés multiplient les offensives à l'Ouest pour affaiblir l'armée allemande. Le débarquement en Afrique du Nord précède le débarquement en Sicile en 1943 pour former le front italien. Le 6 juin 1944, les Alliés réussissent le plus grand débarquement de l'histoire en Normandie. Et le 15 août 1944 a lieu le débarquement en Provence de troupes américaines et françaises : elles sont chargées de remonter par la vallée du Rhône en formant un quatrième front. (Opération Anvil Dragoon) Cent vingt mille Américains dirigés par le général Alexander Patch et deux cent trente mille Français, dont une majorité de Français d'Afrique du nord, dirigés par le général de Lattre de Tassigny ont pour objectif de détruire les défenses ennemies composées de deux cent cinquante mille Allemands (19è armée du Général Friedrich).

Un succès rapide

L'assaut naval se déploie sur quatre-vingt kilomètres le long des côtes varoises dans la nuit du 14 au 15 août : quatre-vingt-quatorze mille soldats et onze mille véhicules sont ainsi débarqués, appuyés par un assaut aérien. En même temps, cinq mille Britanniques sont parachutés entre Le Muy et La Motte, accompagnés de planeurs américains pour les véhicules.

En vingt-quatre heures, le succès rapide de cette attaque est tel qu'il ne faudra que deux semaines pour libérer toute la Provence.

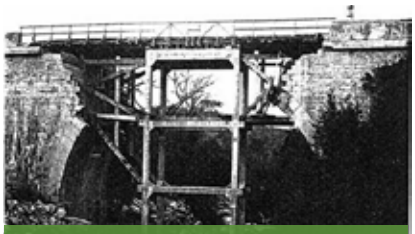

Réparation provisoire du pont sur la Florieye, entre Lorgues et Draguignan, après sa destruction

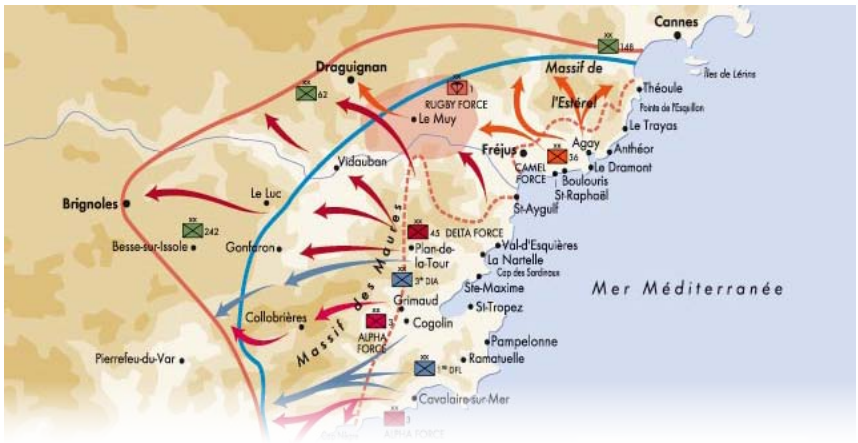

Entre la joie de la Libération… et le deuil des Lorguais

Ce mardi 15 août, jour férié, beaucoup de Lorguais se préparaient à fêter l'Assomption de Marie, tradition catholique depuis quatorze siècles. C'était aussi le jour d'une grande messe. Une alerte pendant la messe répand la nouvelle du débarquement. Les résistants contrôlaient déjà la commune. Ils repousseront même le lendemain des éléments de la Wehrmacht en repli.

De jeunes résistants audacieux

C'est ce 15 août, qu'un groupe de jeunes résistants audacieux vont aux Nouradons pour récupérer des armes parachutées à Canjuers et stockées là. Puis rentrant à Lorgues, en passant par les Arcs, ils sont pris sous le feu des Allemands au lieu-dit « les quatre chemins ». Treize d'entre eux sont abattus, certains sont même achevés. Le lendemain, vers 9 h, un défaut de communication entraine un bombardement allié qui frappe notre commune, entre la rue de Toulon et la place d'Entrechaux et enfouit vingt-cinq victimes civiles. Le 17 août, jour d'arrivée des Américains, un autre groupe d'une douzaine de résistants voulant participer aux combats de la Libération, se rendent au Thoronet pour récupérer de l'essence. Ils se heurtent à des colonnes allemandes aguerries qui se repliaient. C'est dans cet affrontement, en arrivant au Thoronet, que sept d'entre eux ont perdu la vie. Le vendredi suivant ont eu lieu des funérailles émouvantes avec trois camions qui portaient plus de vingt cercueils.

Après quatre années d'occupation, Lorgues paie ainsi un lourd tribut à la Libération : trente-cinq victimes dont plus de la moitié avaient à peine dix-huit ans.

René Jassaud, un des rescapés aux quatre chemin des Arcs, devenu depuis : avenue des 13 lorguais. Il avait 17 ans au moment des faits.

Nous devons nous souvenir

Aujourd'hui, près de soixante-dix ans après ce débarquement, nous devons nous souvenir que ces moments de joie intense de la Libération furent aussi jusqu'au bout terriblement dangereux : tous ces Lorguais payèrent de leur vie le prix de la liberté retrouvée. Chaque année, tous les Lorguais sont invités à partager ce souvenir autour du Maire, et à leur rendre hommage, lors des commémorations du 15 août. Aux Arcs, une stèle a été érigée sur le lieu même de ces tragiques événements, "l'avenue des treize Lorguais", et à l'entrée du Thoronet, un second monument évoque le sacrifice de ces jeunes gens qui avaient choisi de courir les plus grands risques pour une France libre, qui à leurs yeux valait plus que leur propre existence ■

EMPLOI DU FEU
NOUVELLE RÉGLEMENTATION

Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du Var

Arrêté préfectoral du 16/05/2013 (résumé des principales dispositions)

DISPOSITIONS GENERALES (applicables à tous)	En tout lieu du département	Incinérer des déchets y compris déchets verts (déchets de jardin, de tonte, de taille)	INTERDIT						
	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et sur les voies traversant ces espaces	Jeter des objets en ignition	INTERDIT						
		Fumer	TOLÉRÉ			INTERDIT	TOLÉRÉ		
DISPOSITIONS APPLICABLES AU PUBLIC	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Porter ou allumer du feu	INTERDIT						
			1/01 31/01	1/02 31/03	1/04 31/05	1/06 30/09	1/10 31/12		
DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PROPRIETAIRES ET AYANTS DROIT	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Incinérer des végétaux coupés ou sur pied issus de : - travaux agricoles, - travaux forestiers, - débroussaillements obligatoires, - végétaux infestés par organismes nuisibles.	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	POSSIBLE EN L'ABSENCE DE VENT (Déclaration en mairie sur imprimé n°1) sauf si 2	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	INTERDIT sauf si dérogation préfectorale pour travaux d'intérêt général (à demander 3 semaines au moins avant date prévue sur imprimé n°4)	POSSIBLE sauf si 1 ou 2	1 INTERDIT Les jours de vent de plus de 40 km/h	2 INTERDIT pendant les épisodes de pollution de l'air
		Écobuer (pour les horticulteurs de plantes à bulbes)	POSSIBLE sauf si 1 ou 2			INTERDIT sauf si autorisation du maire (à demander 10 jours au moins avant date prévue sur imprimés n°2 ou 3)	POSSIBLE sauf si 1 ou 2		
		Allumer des feux de cuisson ou d'artifice	POSSIBLE sauf si 1				POSSIBLE sauf si 1		

- Déclarations, autorisations ou dérogations doivent pouvoir être présentées à toute réquisition.
- Le respect de cette réglementation ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur.
- Le non respect de cette réglementation est sanctionné par une contravention.

POSSIBLE sauf si 1 ou 2 et **sous réserve de respecter les consignes suivantes :** brûlages autorisés uniquement entre 8h et 16h30 (avant 10h pour écobuage), pas de foyer sous les arbres, bande de sécurité de 5 m débroussaillée et ratissée autour des foyers, surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle et l'extinction à tout moment, extinction totale par noyage en fin d'opération, s'assurer de l'extinction complète en partant.

1- Vent supérieur à 40 km/h

2- Épisodes de pollution de l'air (voir site internet : www.atmopaca.org)

Informations et imprimés sur le site internet : www.var.gouv.fr

Sécurité

Numéros utiles

Pompiers
☎ le 18

Police Municipale
☎ 04 94 85 92 88 ou le 17

Urgence policière uniquement
☎ 06 07 09 86 72

Gendarmerie
☎ 04 94 73 70 11

Secours
Numéro européen
☎ 112

Centre de secours
ligne administrative
☎ 04 98 10 40 78

Pharmacie de garde
☎ 3237

Mairie
☎ 04 94 85 92 92
04 94 85 92 90

Horaires d'ouverture
Lundi au Jeudi :
08h30 - 12h00, 13h30 - 17h
Vendredi : 8h30 - 16h30

Formalités administratives
☎ 04 94 85 92 56 / 66

État civil - Élections - Cimetière
☎ 04 94 85 92 73

Service Cantine
☎ 04 94 85 92 82

Service des Eaux
☎ 04 94 85 92 81

Cadastre
☎ 04 94 85 92 51

Urbanisme
☎ 04 94 85 92 64 / 83

Service Encombrants *Monstres*
☎ 0800 18 34 13

Secrétariat du Maire
☎ 04 94 85 92 67
04 94 85 92 89

Mairie Annexe - C.C.A.S.
☎ 04 94 85 92 77 / 78 / 79

Service Municipal de la Culture *S.M.C.*
☎ 04 98 10 27 76 / 88

Centre Culturel
☎ 04 98 10 27 70

Maison du Tourisme Syndicat d'Initiative
☎ 04 94 73 92 37

Le conciliateur de justice
Pierre MAILLARD
Mercredi matin de 9h à 11h,
Mairie annexe, sur rendez-vous
☎ 04 94 85 92 77
Consultation gratuite pour gérer les conflits entre particuliers et tenter un accord amiable sans recours à la justice.

Le Service Communication municipal est à votre disposition pour diffuser, via cette revue et le site, toutes informations, annonces d'événements ou reportages.
Mickaël Da-Cunha
☎ 04 94 85 92 91
✉ communication@lorgues.fr

Agenda

Août

Samedi 3
BAL POPULAIRE
Avec l'orchestre Kontrast
Organisé par Lorgues en Fête
04.94.73.35.39
21h30 - Place M. Trussy

Mercredi 7
LUDOTHÈQUE POUR TOUS
Organisée par la Médiathèque
04.98.10.50.90
10h à 12h - Centre Culturel

Samedi 10
ATELIER YOGA
Organisé par Yogavar
06.61.23.06.79
14h - Dojo Sama

COURSE CYCLISTE
Organisée par Lorgues en Fête
04.94.73.35.39
17h - Centre Ville

Vendredi 14
GYMNASTIQUE & GR ET ZUMBA
Gala de fin d'année des enfants
Entrée : 7€/Adulte 4€/Enfant
Organisé par le Club Léo Lagrange 04.94.67.67.98.
20h30 - Espace F. Mitterrand

Dimanche 11
BROCANTE PRO
Organisée par l'OTSI
04.94.73.92.37
Av. République et Clémenceau

Mercredi 14
NUITÉE ARTISANALE
Organisée par l'OTSI
04.94.73.92.37
Av. République et Clémenceau

Dimanche 18
FETE DE LA PROVENCE

Animations, cavalcades, défilé de chevaux de trait avec attelage, marché artisanal provençal
21h30 : concert «Le Condor»
Organisé par Lorgues en Fête
04.94.73.35.39
La journée- Centre Ville

Samedi 24
BAL POPULAIRE
Avec l'orchestre Mephisto
En vedette : Herbert Léonard
Organisé par Lorgues en Fête
04.94.73.35.39
21h30 - Place M. Trussy

Samedi 31
BAL DES POMPIERS
Animé par Magic Boy
Partenaire exclusif : Château de la Martinette, Barbecue et buvette, Au profit des Oeuvres des Pupilles
Organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Lorgues
06.73.11.04.61
19h - Place M. Trussy

Sept.

Samedi 7
JOURNÉE DES ASSOCIATIONS
Organisée par le Centre Culturel
04.98.10.27.70
Journée - Centre Ville

Ven. 13 Sam. 14 et Dim. 15
FÊTE DE LA SAINT FERRÉOL

Samedi : 17h - Fontaine de la Noix, Concert de l'Harmonie Lorguaise
21h30 - Place Trussy - Feu d'artifice
21h - Parvis de la Mairie - Bal
Dimanche :
10h - Procession et Messe
17h - Parvis de la Mairie - Bal
Les 3 jours - Centre Ville

Vendredi 20
PRÉSENTATION SAISON CULTURELLE FEST'HIVER 2013/2014
1ère Partie :
Présentation de la saison
2ème Partie :
Spectacle gratuit
Organisée par le Service Culturel
04.98.10.27.76

Mardi 24
LUDOTHÈQUE EN JEUX
Ados et adultes
Organisé par la Médiathèque
04.98.10.50.90
20h à 22h - Centre Culturel

À noter

PISCINE
Piscine en plein air chauffée
du 1er juillet au 31 août.
Lundi à samedi de 10h à 19h
Dimanche et jours fériés de 10h à 18h - 04.94.73.74.28
Bd. de la Libération

Toute l'actualité et l'agenda de la ville de lorgues sont sur le site www.lorgues.fr et sur Facebook en page de "Lorgues.fr"